



01/10/2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2024 : ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE, SOUTIEN AUX CRÉATEURS ET PROJETS D'URBANISME AU CŒUR DES DÉBATS

Lors du Conseil municipal de ce lundi 30 septembre, plusieurs décisions importantes ont été adoptées pour renforcer la transition écologique, soutenir les initiatives locales et améliorer le cadre de vie des Montivillonnaises et Montivillonnais. Ces mesures témoignent une nouvelle fois de la volonté de la Ville de Montivilliers de répondre aux enjeux du développement durable, tout en assurant le bien-être de ses habitants.

Aides à l'acquisition de récupérateurs d'eau et à la plantation de haies végétales

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie, adopté le 3 juillet 2023, la Ville de Montivilliers poursuit ses engagements en faveur de la transition écologique et de la préservation des ressources. Ce plan, qui s'inscrit dans une démarche globale visant à réduire les impacts du changement climatique, place la gestion de l'eau et la biodiversité au centre des priorités.

Ainsi, la Ville a décidé d'accompagner financièrement les particuliers pour l'acquisition de récupérateurs d'eaux pluviales. Ces dispositifs permettent de limiter la consommation d'eau potable en captant et réutilisant les eaux de pluie. Chaque foyer qui en fera la demande pourra bénéficier d'une aide couvrant 50 % du montant de la facture, dans la limite de 50 euros. Cette démarche s'inscrit dans une politique plus large de gestion durable de l'eau, essentielle face aux défis climatiques actuels.

De plus, la Ville encourage la plantation de haies végétales, reconnues pour leur rôle dans la protection de la biodiversité et la lutte contre l'érosion des sols. Les foyers souhaitant créer, restaurer ou remplacer une haie pourront recevoir une subvention représentant 50 % du montant des travaux, dans la limite de 250 euros. « Le soutien à ces initiatives permet non seulement d'accompagner le changement des pratiques, mais aussi de produire des effets durables pour notre environnement et notre cadre de vie », a souligné Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers.

Concertation autour du nouveau quartier

Un autre point fort du Conseil municipal a porté sur l'avancée du projet de nouveau quartier entre le quartier de la Belle Étoile et les Hameaux de Réauté et de Fréville, à l'ouest de la commune. Ce projet, sur lequel la Ville travaille depuis 2009, vise à valoriser l'entrée ouest de la ville, à relier les espaces urbains et agricoles, et à favoriser les mobilités douces, notamment les cheminements piétons et la gestion du stationnement. Il prévoit également de diversifier l'habitat avec un maximum de 500 logements et de créer un quartier durable.

Étant donné les évolutions du projet, le périmètre urbanisable restreint et les ambitions qualitatives et environnementales fortes, la Ville a décidé de redéfinir ses orientations et relancer une phase de concertation préalable en vue de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté. Une première phase de concertation informelle s'était déjà déroulée à l'été 2023. La Ville souhaite poursuivre la concertation autour du projet jusqu'en mars 2025, à travers l'organisation de deux réunions publiques, d'une balade urbaine suivie d'un atelier participatif, et de la mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet de ZAC.

Cette phase de concertation devra permettre de présenter à la population le projet d'aménagement envisagé et de l'enrichir en recueillant les avis et propositions des différentes parties prenantes, conformément à l'esprit de co-construction des grands projets porté par la Ville de Montivilliers depuis 2020.

Lutte contre les inondations

La Ville de Montivilliers va céder des parcelles de terrain situées sur la Plaine de la Coudraie à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole afin que celle-ci y effectue des aménagements hydrauliques. Ces travaux permettront de collecter et d'orienter les ruissellements vers un seul point, matérialisé par un caniveau dans le talus de l'avenue de la Belle Etoile, évitant ainsi les situations comme celle connue en août 2021, lorsque de très fortes pluies avaient provoqué des inondations et d'importants dégâts, notamment dans la côte de la Belle Etoile (RD 488) et dans la rue Victor Lesueur.

Programme Seniors en vacances

Afin de lutter contre l'isolement et la dépendance des personnes âgées, la Ville de Montivilliers, en lien avec l'Association Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) et la CARSAT, propose chaque année aux seniors âgés de 60 ans et plus, retraités ou sans activité professionnelle, deux séjours aux tarifs réduits et accessibles. Lors du conseil municipal, les conditions tarifaires des séjours 2024 et ceux à venir ont été adoptées.

Le retour de la boutique éphémère : une vitrine pour les artisans créateurs

À l'approche des fêtes de fin d'année, la boutique éphémère de Montivilliers revient avec une sélection de produits artisanaux qui seront proposés du 2 octobre jusqu'au 1er mars 2025. Depuis trois ans maintenant, cette initiative connaît un vif succès grâce à son emplacement en centre-ville, offrant aux créateurs locaux une belle visibilité.

Annulation des Greniers Vides et remboursement des participants

Comme annoncé le jour même suite à l'annulation, pour cause d'intempéries, de la Fête des Greniers Vides, la Ville de Montivilliers a décidé de rembourser tous les participants ayant payé pour exposer leurs stands.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr